



FICHE D'ADHESION SAISON 2026-2027

Cadre réservé au secrétariat :

Date d'inscription :/...../..... Remplie par :
Date de saisie :/...../..... Saisie par :
Encaissements :

ADULTE (responsable légal pour une famille) : Madame Monsieur

NOM : PRENOM : Né.e le :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. personnel *obligatoire* :ou Urgence

E-MAIL *obligatoire (en majuscules)* :

Souhaitez-vous participer à nos évènements en tant que bénévole :

Si oui, sur quel type de missions (entourer)

Affichage / courses / buvettes / tâches administratives / participation aux événements /
animations d'atelier / participer à une commission / alimenter les réseaux sociaux /
devenir membre du CA / Autre.....

SEUL LE REGLEMENT TOTAL
VALIDE
L'INSCRIPTION AUX
ACTIVITES

LISTE DES ACTIVITES DE LA FAMILLE

Partie à remplir ou à faire valider par le secrétariat

NOM Prénom du participant :	H/F	Date de naissance	Activité :	Jour et Heure :	Votre tarif* :	Réduction** :	Total :

Adhésion : 15€ / personne ou 30€ par famille

TOTAL DOSSIER €

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la MJC de Fontaines Saint-Martin (consultable à l'accueil ou sur le site internet), et dont un extrait est inscrit au verso de cette feuille, et je m'engage à le respecter.
- Je confirme avoir été informé.e que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) me permet d'accéder à mes données personnelles, de les modifier ou de demander leur suppression à tout moment à l'adresse : contact@mjc-fsm.com. La politique de confidentialité est disponible sur le site de la MJC.
- Je suis informé.e que la MJC peut prendre des photos lors d'activités, événements ou spectacles à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux). Ces photos ne sont jamais utilisées sur un support permanent sans délai de 15 jours en ligne. En cas de refus, je peux envoyer un courriel à direction@mjc-fsm.com.
- J'autorise la MJC à prendre toutes les décisions nécessaires en cas d'urgence médicale, notamment en mon absence ou celle du responsable légal.

LA GRILLE DE TOUS LES TARIFS SE TROUVE A L'ACCUEIL ET SUR LE SITE DE LA MJC

**Le tarif annuel correspond au montant forfaitaire basé sur 32 semaines
(sauf activités liées aux pédibus qui sont sur 36 semaines)**

Les jours fériés ne sont pas rattrapés

**Le tarif de votre activité sera calculé soit par rapport à votre QF de la CAF daté de moins de 3 mois,
soit par rapport à vos impôts tel que :**

***Si vous souhaitez calculer votre tarif vous-même, selon votre QF :**

- QF de 0 à 800 vous êtes en tranche A,
- QF de 800 à 1500 vous êtes en tranche B,
- QF à partir de 1500 vous êtes en tranche C.

*** Si vous souhaitez calculer votre QF, à partir de votre avis d'imposition :**

Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts puis divisé par 12.

Si vous êtes résident à Fontaines St Martin, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur le tarif de votre tranche, compte tenu de la participation de la commune aux locaux et au financement de la MJC.

AUCUNE REDUCTION NE SERA APPLIQUEE SANS PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF. AUCUNE RETROACTIVIE NE SERA APPLIQUEE.

**** Réduction :**

Total des activités de la famille supérieur à 1 300 € : - de 5% sur l'ensemble des activités.

Total des activités de la famille supérieur à 2 400 € : - 10% sera appliquée à l'ensemble des activités.

EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR :

1. **Adhésion obligatoire.** Toute participation nécessite une adhésion annuelle, individuelle ou familiale, valable du 1er septembre au 31 août. Elle est nominative et obligatoire.
2. **Engagement à l'année.** L'inscription à une activité vaut engagement pour toute la saison. Les cotisations sont forfaitaires et dues dans leur intégralité après le cours d'essai.
3. **Cours d'essai.** Un seul cours d'essai est proposé (hors pratique instrumentale) et nécessite un paiement par chèque. Une fois la séance d'essai terminée, vous devez nous indiquer si vous poursuivez ou non dans un délai de 15 jours maximum. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part nous considérerons que vous poursuivez l'activité. Votre chèque sera alors remis à l'encaissement.
4. **Calendrier des activités.** Les activités hebdomadaires se déroulent sur 32 semaines (hors vacances scolaires et jours fériés). La MJC garantit un minimum de 30 séances. En deçà, un remboursement au prorata pourra être proposé.
5. **Annulation ou modification par la MJC.** Une activité peut être annulée jusqu'au 30 octobre si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les cotisations seront alors remboursées au prorata des séances non réalisées. Certaines séances peuvent être reportées, remplacées ou mutualisées dans le cadre de projets.
6. **Absences des adhérent-e-s.** Les absences personnelles ne donnent lieu à aucun rattrapage ni remboursement.
7. **Cas de remboursement exceptionnel.** Un remboursement peut être étudié (hors adhésion) en cas de déménagement ou d'arrêt maladie supérieur à 3 semaines, sur présentation de justificatifs. Le justificatif doit être transmis dans un délai d'un mois après la reprise. Tout remboursement accordé sera calculé au prorata des séances restantes, avec une retenue de 20 % pour frais de dossier.
8. **Force majeure.** En cas de force majeure (événement extérieur, imprévisible et irrésistible), la MJC ne pourra être tenue responsable et aucun remboursement ne sera effectué.
9. **Responsabilité.** Les animateur-ric-e-s sont responsables des participant-e-s uniquement pendant les horaires d'activité. En dehors de ces horaires, la responsabilité de la MJC n'est pas engagée.
10. **Respect des règles.** Le respect des locaux, du matériel, des consignes de sécurité et du cadre associatif est obligatoire. Tout comportement inadapté peut entraîner une exclusion sans remboursement.
11. **Droit à l'image.** L'inscription vaut autorisation d'utilisation d'images dans le cadre de la communication de la MJC. Un refus peut être formulé par écrit. Les photos peuvent être retirées sur simple demande.
12. **Protection des données :** Les données personnelles sont traitées selon le RGPD. Les adhérents peuvent demander l'accès, la modification ou la suppression de leurs informations à tout moment via contact@mjc-fsm.com.

SIGNATURE DU OU DE LA RESPONSABLE LEGALE

Précédée de la mention lu et approuvé :